

Délibération n°2024-05

Séance du 26 Mars 2024

Délégués titulaires présents : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : M. TESTA

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, CHACHIGNON, CHANTEAU

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : Mme BELOEIL, MM. GUERTON, PILLETTE, COURTOIS, DUAULT, GAINVILLE, RICHET, RIVIERE, BREDONTIOT, BARRIER, COULON, CRISSA,

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BERTHIER, BOUARD, COLMAN, Marc GROSSIER, Mme PAILLOUX, MM. PALLU, HUTTEAU.

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt : M. DETROIT.

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : M. LOISEAU.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. EUVRARD, BARBERON, Mme LEVY, MM. LALUQUE, GUERTON, MANGEANT.

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BOBET, TRANSON, DURAND.

Absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : M. BEAUVALET, Mme IVALDI, MM. DENIS, DAUVILLIER, HARDOUIN, ROBERT, Mme BAUDU, BRIE, PELLE.

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : M. BOUYSSOU, LEBRET, Mme DUPRE, MM. BESNARD, BOURGEOIS, MONCEAU, DA SILVA, BRISSON.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. MURAT, BERARD, DESBOIS, LESSEUR, BLONDEAU, GEORGES, BERTHELOT, ROUSSEAU, ARCHENAUT, BREUILLARD, Mme RAUTURIER, MM. GAURAT, GIRARD, BOUTEILLE, BAUER, SEVIN, Mme MASURE, MM. SUTTIN, DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, MM. PROFFIT, VOLKRINGER, DA SILVA, LEROY, CAILLARD, NICOLLE.

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme BARRAULT, MM. PERRIER, ROCHER, PERON, Mme GASTELIER, M. BARJONET, Mme VALLOIS, MM. LEGRAND, DAUDIER, Mme ARTAUD, M. VICECONTI, Mme MERCIER, M. Benoît GROSSIER, Mme ROBILLARD, MM. GUERINET, VINCENT, Mme COQUIL, MM. GRILLERE, YOYOTTE, MONCEAU, Mme POINCLOUX, MM. BROSE, SOUILAH, LANGUILLE, LAIZEAU, DOUILLET, MOUSSINET, Mme SERGENT, MM. ALLIMONIER.

Pouvoirs

Monsieur DESBOIS a donné pouvoir à Monsieur BARRIER.

Monsieur BROSE a donné pouvoir à Monsieur de BOUVILLE.

Assistaient également à la réunion :

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission.

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucie RIANI MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission

Thomas PERTHUIS : stagiaire

Budget Primitif 2024

Sur proposition de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612.1 à L 1612.20 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Considérant le projet de budget de l'exercice 2024.

**Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré,**

Approuve à l'unanimité le budget 2024 dont l'équilibre s'établit aux sommes ci-après :



Pour extrait conforme,

Le Président



Anne-Jacques de BOUVILLE

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total reports et reprises	0,00 €	104 865,50 €	252 922,44 €	457 786,66 €
Reports	0,00 €	0,00 €	252 922,44 €	296 716,46 €
Reprises	0,00 €	104 865,50 €	0,00 €	161 070,20 €
Total proposé	905 394,29 €	800 528,79 €	1 176 571,07 €	971 706,65 €
Réel et mixte	662 027,53 €	791 694,19 €	1 167 736,47 €	728 940,09 €
Ordre	243 366,76 €	8 834,60 €	8 834,60 €	243 966,76 €
Total voté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel et mixte	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total général				
Budget proposé	905 394,29 €	905 394,29 €	1 429 493,51 €	1 429 493,51 €
Budget voté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Contrôle des règles de saisie du budget

✓ Equilibre des dépenses et des recettes réelles

✓ Equilibre des sections

✓ Equilibre des opérations d'ordre

✓ Equilibre virement de section à section (021, 023)

✓ Couverture du remboursement du capital des annués d'emprunt par les ressources propres d'investissement